



La Médiatrice donne le coup d'envoi du « Prix d'excellence de la bonne administration 2023 »

Communiqué de presse n° 5/2022 - 25/10/2022

La Médiatrice européenne, **Emily O'Reilly**, lance un appel à candidatures pour l'édition 2023 du « Prix d'excellence de la bonne administration » au sein des institutions de l'UE.

En raison de la période difficile que nous traversons, l'administration de l'UE doit être encore plus souple et performante ; le prix biannuel vise à reconnaître et à mettre en avant le travail des personnes au service de l'UE.

« L'administration de l'UE est relativement petite en comparaison des nombreux domaines qu'elle traite, sans compter les crises majeures actuelles à gérer telles que la COVID-19 et la guerre en Ukraine. Les citoyens voient les résultats mais rarement le travail en toile de fond accompli. Ce prix a pour objectif de mettre en lumière cette situation », a déclaré Emily O'Reilly.

En 2021, c'est la direction générale de la Protection civile et de l'aide humanitaire de la Commission européenne (DG ECHO) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) qui ont remporté le prix principal pour leur travail de rapatriement des citoyens européens qui s'étaient retrouvés bloqués dans le monde entier en raison de la pandémie.

Le concours est ouvert à tous les projets émanant de l'UE et à tout le personnel des institutions, agences et organismes de l'UE. Les candidatures pour le prix peuvent être présentées par des membres du personnel de l'UE ou par des entreprises, des associations ou encore des groupes de la société civile.

Les candidatures seront jugées sur leur degré d'exemplarité de bonne administration. Les



catégories du prix comprennent, entre autres, l'excellence dans l'administration ouverte, l'excellence dans la diversité et l'inclusion ainsi que l'excellence dans l'innovation.

Un comité consultatif effectuera une présélection des meilleures candidatures puis la Médiatrice européenne sélectionnera et annoncera les lauréats lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en juin 2023. Un vote en ligne pour le public sera également organisé pour sélectionner le projet le plus populaire.

Les règles de procédure du concours et le formulaire de dépôt de candidature sont disponibles sur le site web du Médiateur européen. Les candidatures peuvent être déposées du 27 octobre 2022 jusqu'au 31 janvier 2023. L'objet de la candidature doit porter sur la période comprise entre janvier 2021 et décembre 2022.